

MÉMOIRE POUR LA CONSULTATION PUBLIQUE DE
L'OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

12 MARS 2007

PROJET D'AGRANDISSEMENT DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE
SAINTE-JUSTINE

ARRONDISSEMENT DE CÔTE-DES-NEIGES--NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

Catherine Chauvin
Présidente de l'Office de consultation publique de Montréal
1550, rue Metcalfe
Bureau 1414
Montréal (Québec)
H3A 1X6

6 février 2007

Madame,

J'habite depuis 18ans l'arrondissement Côte-Des-Neiges—Notre-Dame-De-Grâce et je l'adore. Il fait vraiment bon y vivre. J'aime sa vie universitaire et ses hôpitaux, ses espaces verts et ses arbres, ses églises, ses bibliothèques et librairies, son multiculturalisme, son esprit communautaire et ses nombreux enfants.

Par contre, vivant immédiatement au côté de l'Hôpital et du futur Centre médical prévue au projet d'agrandissement et soucieux du succès du projet et de la qualité de vie dans notre arrondissement, j'aimerais partager avec vous mes craintes, mes préoccupations et mes suggestions afin de mieux harmoniser ce projet avec son environnement résidentiel.

OPINION SUR L'ENSEMBLE DU PROJET

Je suis fier du travail accompli par le CHU de Sainte Justine qui accompli avec efficacité et dévouement son mandat d'assurer la santé des enfants du Québec. Sa fonction dans la société est essentiel et il travail dans des conditions difficiles, compte tenu du manque d'infirmières et le vieillissement de ses infrastructures et de son équipement. C'est avec enthousiasme que je salue donc son projet. Je reconnais ses besoins légitimes de modernisation, d'agrandissement et de stationnement supplémentaire. Je suis par conséquent en faveur du projet.

PRÉOCCUPATIONS ET SUGGESTIONS

Retrait du projet d'agrandissement du CHU de Sainte Justine du Centre de recherche médical (bâtiment 5 dans l'annexe C-Aires d'implantation des agrandissements, chapitre 1.1.3. de la documentation de l'ocpm) situé au coin nord-ouest de l'avenue Ellendale et la rue McShane.

Proximité déraisonnable

Comme vous savez il y a en psychologie une distance confortable entre deux personnes que l'on appelle l'espace interpersonnel. Quand on pénètre à l'intérieur de cette espace un sentiment de malaise s'installe. Nous avons l'impression que notre intégrité psychique est menacée. C'est un peu comme cela que nous pouvons réagir quand un immeuble de quatre étages s'installe en face de soi, à une distance de seulement quatre mètres. Mes voisins et voisines logé(e)s sur la façade est du bloc appartement au 3185 avenue Ellendale vont perdre complètement le soleil et le ciel bleu qui les inondent au quotidien et qui leur donne une qualité de vie et un sentiment de bien-être. Ces locataires auront à l'avenir un mur de béton ou de brique qu'ils pourront admirer à chaque jour de l'année. N'y a-t-il pas lieu de se demander si un espace tampon minimal entre un quartier résidentiel et un complexe hospitalier ne serait pas souhaitable? Cette zone tampon pourrait être composée de l'avenue Ellendale et de son prolongement jusqu'à la rue Hudson.

Pollution sonore

Par ailleurs, tout au long de l'année nous tolérons un environnement sonore bruyant à des heures où nous dormons car nous savons que la Ville et l'Hôpital accomplissent des fonctions importantes tels que le déneigement, la collecte des ordures, le nettoyage de la rue, le remplissage du réservoir de protoxyde d'azote de l'hôpital(en face de notre bloc), les sirènes des ambulances, des camions à feu, et de la police, la machinerie de l'Hôpital, sans compter le bruit qui nous parvient des matchs de soccer l'été au parc Kent, le passage tard dans la nuit du train qui côtoie le boulevard Jean-Talon et le passage continu des avions! Sauf que je constate que la construction du Centre de recherche médical si près de nos logements fera inévitablement, par la collecte des ordures, le système de ventilation et de climatisation, augmenter le niveau sonore de notre environnement sans que l'on puisse bénéficier d'un espace de transition entre l'Hôpital et notre secteur résidentiel.

Retrait du projet d'agrandissement du CHU de Sainte Justine du bâtiment prévu derrière l'Hôpital et au nord de la rue Ellendale (bâtiment 7 dans l'annexe C-Aires d'implantation des agrandissements, chapitre 1.1.3. de la documentation de l'ocpm) et construction d'un passage souterrain au métro de l'Université de Montréal

L'agrandissement de l'Hôpital Sainte Justine prévoit de faire passer le nombre de cases de stationnement de 900, la situation actuelle, à 1300-1500 cases. En d'autres mots, nous allons encourager l'usage de l'automobile encore davantage et du même coup la pollution atmosphérique. À l'ère du réchauffement de la planète et du Protocole de Kyoto je me demande si nous pourrions pas faire notre part pour réduire les émissions de gaz à effet de serre en encourageant l'usage du transport en commun? En somme, pourquoi encourager l'usage de l'automobile quand on peut encourager le transport en commun?

Dans cette optique, plutôt que de construire un stationnement souterrain de 120 à 160 cases ici (le reste des cases sont prévues pour le bâtiment numéro 6) ne pourrions nous pas envisagé la construction d'un passage souterrain reliant l'Hôpital Sainte Justine au métro Université de Montréal en passant par l'école des Hautes Études Commerciales? La distance n'est pas grande. Cinq minutes à pieds. Il suffirait seulement de traverser le Chemin de la Côte-Ste-Catherine, suivre le souterrain des HEC déjà existant, longer sur une centaine de mètres le prolongement de l'avenue Louis-Colin et traverser le boulevard Édouard-Montpetit. Un passage souterrain existe déjà qui traverse l'avenue Louis-Colin.

Cela faciliterait de beaucoup l'usage du transport en commun et deux populations importantes pourraient en profiter, soit celui de l'Hôpital et des HEC. Dépendamment du tracé du parcours la population du Pavillon de la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal ou celle du Collège de Brébeuf sans compter la population résidentielle environnante pourrait aussi en bénéficier. Ne disons-nous pas à l'étranger, dans le cadre de la promotion du tourisme, que Montréal possède une ville souterraine?

Si vous dites qu'il y a déjà un lien de surface avec le métro je vous répondrai que la pluie, la neige, le vent et le froid peuvent en décourager plusieurs de sortir à l'extérieur.

Vous dites que cela coûtera \$1.5 millions pour creuser un tunnel de 20 mètres sous le chemin de la Côte-Sainte-Catherine (audience publique du 19 février 2007). La distance entre l'Hôpital et le métro est d'environ 500m alors on peut estimer un coût de 37.5\$ millions pour le passage souterrain. Cela représenterait 7.4% du budget total de 507\$ millions. D'où proviendrait la somme de 37 millions? En partie des économies réalisées par la réduction du nombre de cases de stationnement à construire (Par exemple dans le bâtiment numéro 7, 120-160 cases de stationnements prévues pour un coût de \$20 000-\$30 000 la case donne de 2,4\$ à 4,8\$ millions). On pourrait aussi compter sur une contribution des HEC et peut-être de la ville de Montréal car il s'agit de relier des institutions publiques au métro. Une partie du tunnel pourrait emprunter le terrain de stationnement souterrain des HEC ce qui réduirait de façon significative les coûts de construction.

Pour ce qui est des étages hors-sol du bâtiment 7, il faudrait prévoir les construire ailleurs, soit dans le secteur délimité par les rues Hudson, l'avenue Ellendale, l'avenue Decelles et le chemin Côte-Ste-Catherine ou soit sur un site plus lointain, en dehors du secteur résidentiel avoisinant l'Hôpital.

Transformation en espace vert des terrains de stationnement existant aux emplacements des bâtiments prévus 5 et 7.

Pourquoi un espace vert?

1-Espace tampon

Comme souligné au départ, si nous voulons développer en harmonie avec notre environnement, c'est-à-dire éviter la pollution sonore, la pollution atmosphérique et la perte d'ensoleillement, une zone tampon ou un espace de transition est nécessaire entre le secteur institutionnel délimité par les rues Hudson, l'avenue Ellendale, l'avenue Decelles et le chemin Côte-Ste-Catherine, une espèce de "périmètre de sécurité", et le secteur résidentiel avoisinant. De ce point de vue, ne serait-il pas opportun de transformer les terrains de stationnements, situé au nord de la rue Ellendale en espace vert? Le projet de développement de l'Université de Montréal à la gare de triage d'Outremont prévoit justement un tel aménagement (journal Forum, édition du 26 février 2007, cahier spécial).

2-Encourager l'usage du transport en commun

Des centaines de cases de stationnements supplémentaires vont être construit dans le bâtiment numéro 6. En supprimant les cases de stationnements existants aux emplacements prévus pour les bâtiments 5 et 7 nous encourageons l'utilisation du transport en commun, ce qui contribue directement à la réduction des gaz à effets de serre.

3-Création d'un espace d'usage publique

Cette espace vert pourrait permettre aux employé(e) s de l'Hôpital de manger à l'extérieur l'été ou de fumer leurs cigarettes. Cela fait des années que je les vois l'été assis sur un muret en béton qui encadre un terrain de stationnement rempli d'autos. Pas très champêtre! Cela pourrait aussi bénéficier aux parents et enfants de l'Hôpital et du voisinage. Voilà donc un lieu de rencontre entre les enfants de l'Hôpital et les enfants du voisinage! Vous direz peut-être qu'il existe déjà le parc Kent à 5mins de l'Hôpital mais je vous répondrais que la compensation que nous aurions d'avoir un paquebot dans notre voisinage c'est d'avoir une marina à nos côtés! Vous disiez que le projet d'agrandissement allait bénéficier le secteur résidentiel adjacent. L'aménagement de cette espace vert en serait la preuve convaincante.

4-Conservation du tissu résidentiel

Les constructions prévues au nord de la rue Ellendale sont un précédent qui risque d'encourager un développement futur de l'Hôpital, à l'extérieur du secteur institutionnel délimité par les rues Hudson, l'avenue Ellendale, l'avenue Decelles et le chemin Côte-Ste-Catherine, qui se ferait la prochaine fois par des expropriations. Le tissu résidentiel serait alors une fois de plus gruger et l'harmonie entre le secteur institutionnel et résidentiel rendu encore plus problématique. En créant un espace vert, nous délimitons clairement l'aire du secteur institutionnel au-delà de laquelle il faut penser décentralisation.

L'Hôpital pourrais suivre l'exemple encore une fois de l'Université de Montréal qui envisage un développement futur à la gare de triage d'Outremont.

DÉPOSÉ PAR
LOUIS ROBICHAUD